

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
01/09/98

Origine :
DDR
AC

MMES et MM les Directeurs et les Agents Comptables

des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie de Paris et
Strasbourg
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
des Centres de Traitement Informatique
des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie
(Pour attribution)

MMES et MM les Directeurs et Agents Comptables
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(Pour information)

Réf. :

DDR n° 16/98 - AC n° 24/98

Plan de classement :

113					
-----	--	--	--	--	--

Objet :

Présentation du projet ANTARES

Application Nationale du Traitement des Approvisionnement, des Réserves Et des Stocks.

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

Agence Comptable

01/09/98

MMES et MM les Directeurs et Agents Comptables

Origine :

DDR

AC

des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie de Paris et
Strasbourg
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
des Centres de Traitement Informatique
des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie
(Pour attribution)

MMES et MM les Directeurs et Agents Comptables
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(Pour information)

N/Réf. :DDR n° 16/98 - AC n° 24/98

Objet : Présentation du projet **ANTARES** (Application Nationale du Traitement des Approvisionnements, des **R**éserves Et des **S**tocks).

Le projet ANTARES se situe dans le cadre de l'Informatique d'Accompagnement.

Venant en complément de la gestion budgétaire et comptable des organismes, ANTARES sera interfacé à COPENIC.

I - L'informatique d'Accompagnement

La *circulaire DGA N°1/97 - DSI 1/97 du 07 janvier 1997* vous décrivait les structures de l'Informatique d'Accompagnement, dont l'un des principaux intérêts est de s'appuyer sur le partenariat entre la CNAMTS et les organismes.

Ainsi, l'Informatique d'Accompagnement a pour objectif de réaliser des produits informatiques :

- venant en accompagnement du Schéma Directeur Stratégique Informatique de la Branche Maladie (SDSI),
- représentant un intérêt majeur pour la Branche,
- sur des thèmes non pris en charge par les ressources de développement nationales,
- destinés à être généralisés à l'ensemble des organismes de la Branche.

Les structures suivantes ont été mises en place :

- La maîtrise d'ouvrage de l'informatique d'accompagnement est assurée par la CNAMTS/DDR/MOP,
- la maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la MODIA : Maîtrise d'Ouvrage Déléguée de l'Informatique d'Accompagnement, située à la CPAM de Mâcon,
- la maîtrise d'oeuvre est assurée par la DSI/MBI/IIA,
- le Comité de Gestion de l'Informatique d'Accompagnement (COGIA), composé de représentants de la CNAMTS et de Directeurs de Caisses, et présidé par le Maître d'Ouvrage Délégué, constitue l'instance de décision du projet.

II - Le projet ANTARES

Le deuxième projet d'Informatique d'Accompagnement a été déterminé par le COGIA du 24 octobre 1996⁽¹⁾.

Il s'agit de l'Application Nationale du Traitement des Approvisionnements, des Réserves Et des Stocks.

Les fonctionnalités d'ANTARES

Les principales fonctionnalités de l'application sont résumées dans le document annexe ci-joint.

⁽¹⁾ Pour rappel, la première priorité concerne l'Action Sanitaire et Sociale - projet PARNASS.

Les organismes utilisateurs d'ANTARES

ANTARES est destiné :

- aux organismes tenant leur comptabilité avec COPENIC.

Les utilisateurs d'ANTARES

Au sein d'un organisme, ANTARES sera utilisé :

- par les services d'Administration Générale, pour ce qui concerne la passation des commandes, la gestion des réserves et des stocks et leur suivi.
- Par les centres et services, pour ce qui concerne la passation des Demandes Internes auprès de l'Administration Générale.
- Par la Direction qui disposera ainsi de moyens performants pour mettre en place une politique d'achat en adéquation avec les impératifs budgétaires.

ANTARES réunit les acteurs suivants

•Maîtrise d'Ouvrage Nationale :

↳MODIA (CPAM de Saône et Loire), représentant le réseau, et Maîtrise d'Ouvrage pivot du projet

↳CNAMTS/DAG/DGI

↳CNAMTS/AC, qui est par ailleurs Maître d'Ouvrage COPENIC

•Maîtrise d'Oeuvre Nationale :

↳CNAMTS/DSI/IIA

•**Maîtrise d’Oeuvre Délégée :**

↳ CPAM d’Evry

•Le Département Validation de l’Agence Comptable Nationale

•Un groupe de travail composé de représentants des organismes :

- CPAM d’Angers
- CPAM de Macon
- CPAM d’Evry
- CPAM de Troyes
- CPAM de Vienne
- CRAM de Strasbourg
- CRAM de Paris
- CNAMTS

Le calendrier prévisionnel d’ANTARES

Le cahier des charges est terminé, il est en cours de validation nationale.

L’étude détaillée est en cours.

ANTARES devrait être déployé dans les organismes au cours du second semestre 1999. En tout état de cause, le produit sera interfacé avec la version 3 de COPERNIC (version NSDK).

ANTARES vous sera présenté

Par la diffusion d'une plaquette complète.

Lors de journées de présentation du produit.

Pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur ANTARES, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

•à la Division IIA, Maîtrise d'Oeuvre Nationale :

-Monsieur André PARAGOT 01.42.79.36.70

-Madame Mauricette KONTZLER 01.42.79.32.49

•à la MODIA, Maîtrise d'Ouvrage pivot du projet :

-Madame Fabienne HUMBLLOT 03.85.39.74.29

-Monsieur Paul POULAIN 03.85.39.74.30

Le Directeur Délégué au Réseau

L'Agent Comptable

Jean-Paul PHELIPPEAU

Alain BOUREZ

Présentation générale du produit

ANTARES signifie : Application Nationale du Traitement des Approvisionnements, des Réserves Et des Stocks.

Il s'agit d'une application informatique, développée en synergie avec COPERNIC, qui permettra de gérer tout ce qui concerne les achats, les travaux et prestations de service de l'organisme. L'ensemble de la chaîne d'achat sera géré depuis l'expression de la demande par le futur consommateur, jusqu'à la disparition du produit (consommation). Le Cahier des Charges ANTARES est terminé. Il identifie différents domaines :

- Demandes Internes : tout ce qui concerne l'expression du besoin du consommateur.
- Commandes Externes : tout ce qui concerne la procédure d'achat, de la Demande de Prix (hors appel d'offre) à la facturation.
- Gestion des entrepôts : tout ce qui concerne le stockage des produits achetés dans l'attente de leur distribution au consommateur.
- Gestion du patrimoine : tout ce qui concerne le suivi des biens immatriculés à l'inventaire physique ou à l'inventaire physique et comptable.
- Un dernier domaine, baptisé “ domaine transverse ”, identifie les éléments transverses aux domaines ci-dessus et notamment la gestion des catalogues.

Eléments fonctionnels

Demandes Internes

La philosophie d'ANTARES, pour ce qui concerne les *Demandes Internes*, est de simplifier au maximum le travail du consommateur.

ANTARES propose les fonctionnalités suivantes :

- Définition des consommateurs et affectation d'un ou plusieurs “ budgets consommateurs ” (notion différente du budget COPERNIC).
- Définition, au sein d'un consommateur, des unités de consommations. Chaque unité de consommation dispose d'une liste personnalisée d'articles demandables, ainsi que d'un calendrier de passation des demandes.
- Définition de calendriers de demandes en fonction des unités de consommation et du gérant² qui sera chargé de traiter la demande. Chaque unité de consommation peut saisir ses *Demandes Internes* lorsqu'elle le souhaite, mais la demande ne sera traitée qu'à une date définie dans le calendrier.

² Pour les organismes ayant plusieurs acheteurs/entrepôts, il sera possible de paramétrer finement l'application (système multi-gérant, multi-sites, multi-calendrier).

- Possibilité de passer des *Demandes Internes* urgentes, passant outre le calendrier défini pour le consommateur.
- Ventilation automatique des lignes de *Demandes Internes* au gérant chargé de la traiter.
- Si le gérant destinataire d'une demande est un entrepôt, gestion de la préparation de la livraison. ANTARES assurera la gestion des livraisons multiples (en cas de rupture de stock) ainsi que la préparation automatique des demandes de réapprovisionnement de stock.
- Si le gérant destinataire d'une demande est un acheteur, transmission à l'acheteur (cf. domaine des *Commandes Externes*)
- Possibilité de programmer des *Demandes Internes*, soit cycliques, soit à échéance unique.
-

Commandes Externes

Le domaine des *Commandes Externes* assistera l'acheteur dans la partie administrative de sa tâche, pour lui permettre de se recentrer sur les éléments qui sont au cœur du métier d'acheteur la gestion de la politique d'achat et l'optimisation des coûts.

ANTARES propose les fonctionnalités suivantes :

- Regroupement des *Demandes Internes* portant sur un même article.
- Suivi des marchés et contrats passés avec les fournisseurs pour faciliter la préparation des *Commandes Externes*.
- Edition des demandes de prix, s'il y a lieu, avec proposition automatique des fournisseurs potentiels.
- Interfaçage avec COPENIC pour tout ce qui concerne l'engagement, l'ordonnancement...
- Edition des bons de *Commande Externe*, attente de la livraison, gestion des livraisons multiples, de la facturation, et de la livraison au consommateur final.
- Gestion des *Commandes Externes* de biens matériels mais aussi de travaux, prestations de service...

Gestion des entrepôts

ANTARES prévoit la gestion des entrepôts. Les fonctionnalités suivantes sont prévues :

- Gestion des stocks (biens suivis en quantité et valeur. La valorisation comptable peut être permanente ou intermittente)
- Gestion des réserves (biens suivis en quantités, mais ne nécessitant pas l'organisation d'un magasin et, de ce fait, non suivis en valeur).
- Gestion de la péremption (facultative)
- Proposition automatique de réapprovisionnement. Le gestionnaire de l'entrepôt n'a alors qu'à valider la proposition. Il pourra la modifier s'il le souhaite.
- Mise en place d'outils d'aide au pilotage de la fonction de gestion des entrepôts :
 - ⇒ statistiques de consommation
 - ⇒ suivi des ruptures de stock intervenues dans l'année
 - ⇒ etc...

Gestion du patrimoine

La gestion du patrimoine sera également interfacée avec COPENIC pour tous les biens suivis à l'inventaire comptable. ANTARES permettra également de gérer les biens qui sont suivis par l'ordonnateur mais pas par le comptable (actuellement, ces biens peuvent être saisis sur COPENIC : classe 6 suivi à l'inventaire.

ANTARES propose les fonctionnalités suivantes :

- Affectation automatique du numéro d'inventaire physique dès la livraison, et réservation du numéro comptable sur COPENIC.
- Attribution automatique du numéro d'inventaire comptable à l'ordonnancement du bien.
- Gestion du suivi de la localisation des biens.
- Interface avec COPENIC pour avoir en permanence le lien entre inventaires physique et comptable.

Domaine transverse

Le domaine transverse comporte tout ce qui concerne le paramétrage de l'application. ANTARES propose les fonctionnalités suivantes :

- Gestion multi-sites. Chaque site peut comporter un ou plusieurs entrepôts, un ou plusieurs acheteurs.
- Gestion des catalogues articles (pour le consommateur) et produits (pour l'acheteur). Chaque consommateur sera rattaché à un " profil de consommateur " qui disposera de son propre catalogue d'articles demandables. Les articles et les produits seront affectés à un gérant.
- Gestion des budgets consommateurs : des postes budgétaires consommateurs (sans rapport avec le plan budgétaire COPENIC) pourront être définis. A chaque poste seront rattachés les articles correspondants et, pour chaque consommateur, l'enveloppe budgétaire qui lui est allouée. La gestion des budgets consommateurs est optionnelle.
- Gestion des quantités maximales demandables par les consommateurs. Cette gestion est optionnelle.
- Possibilité d'affecter aux acheteurs des montants budgétaires permettant une alerte préalable au suivi budgétaire de COPENIC.

Elements techniques

ANTARES sera développé à l'aide de l'outil national NSDK.

L'application sera hébergée sur le serveur COPERNIC et interfacée avec la version 3 de COPERNIC (version sous NSDK).

La cohabitation sur une même machine de COPERNIC et ANTARES nécessitera éventuellement une évolution du serveur. Celle-ci sera notifiée nationalement en fonction du besoin.